

DECLARATION DE MME TAOUS FEROUKHI  
AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT  
1<sup>re</sup> SESSION DU COMITE PREPARATOIRE  
CONFERENCE D'EXAMEN DU TRAITE DE NON PROLIFERATION NUCLEAIRE

Vienne, 1<sup>er</sup> mai 2007

Monsieur le President,

- 1- J e voudrais, tout d'abord, vous exprimer les chaleureuses felicitations de la delegation algerienne pour votre election meritee a la presidence de cette 1<sup>re</sup> session du Comite preparatoire a la Conference d'examen 2010 du Traite de Non Proliferation.
- 2- Ma delegation appuie vos efforts vis ant la redynamisation du processus preparatoire que nous souhaitons voir aboutir, sous votre presidence avisee, a un resultat equilibre sur les trois piliers interdependants qui fondent le Traite, a savoir, le desarmement, la non-proliferation et les utilisations pacifiques de l' energie nucleaire.
- 3- Cette session du Prepcom qui se deroule, a Vienne, siege de l'AIEA aureolee ainsi que son DG du prix Nobel de la paix, et de l'OTICE, est un test important pour la relance de la cooperation multilaterale et la restauration de la confiance dans les domaines ayant un impact direct sur la paix et de la securite collective.
- 4- Aussi, la delegation algerienne exhorte-t-elle les Etats Parties a engager des discussions sur les questions de fond, liees a l'amelioration du fonctionnement du TNP et au renforcement de son autorite, comme nous y enjoignent d'ailleurs les decisions et resolutions adoptees par consensus par la Conference d'examen 1995 et la Conference 2000 que l' Algerie a eu le privilege de presider.
- 5- En effet, un surcroit d'efforts collectifs est indispensable pour que ce processus preparatoire puisse etre en mesure de depasser l'echec de la Conference 2005 et

; pour la mise en

6- A cet egard, la reaffirmation de la validite et de l'importance des engagements pris au titre des decisions et des resolutions de la Conference 1995 et du Document final 2000, revet un caractere primordial. Vouloir reinterpreter ou revenir en arriere sur ces engagements donnerait un mauvais signal a notre quete commune de parvenir a des resultats equilibres dans les domaines interdependants de la non-proliferation, du desarmement et la science nucleaire.

7- La delegation algerienne saisit cette occasion pour reiterer son attachement au TNP et a son caractere universel, comme instrument fondamental de desarmement et de nonproliferation horizontale et verticale. Elle encourage tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, a adherer aux instruments internationaux en vigueur sur les armes de destruction massive.

8- Est-il besoin de rappeler qu'en vertu de l'article VI du TNP, dont la teneur a ete confirmee par l'avis consultatif de la CIJ en 1996, nous concerne tous. Dans le but de mesurer les progres accomplis dans ce domaine, la presentation de rapports a chaque session du Prepcom et de la Conference d'examen, s'avere utile pour la realisation de l'objectif de «la permanence comptable ». Ces rapports fourniront des informations, a jour sur les arsenaux nucleaires et constitueront un moyen utile de renforcer la confiance et la cooperation entre les Etats parties, tout en permettant d'obtenir des assurances que les reductions operees sont irreversibles.

9- Dans le meme temps, il est important que le processus preparatoire identifie les mesures appropriees pour faire face aux nouveaux defis qui minent l'autorite et l'integrite du TNP. En effet, la revitalisation des programmes et des arsenaux nucleaires, la mise au point de nouvelles armes nucleaires hybrides qui n'exigent pas d'essais, et la possibilite de voir elargie la panoplie de facteurs conduisant a l'usage de l'energie nucleaire, sont source de profondes preoccupations.

- 10-Ces développements, outre qu'ils continuent d'assujettir la paix et la sécurité à la possession de l'arme nucléaire, sont annonciateurs d'une nouvelle course aux armements y compris dans l'espace extra atmosphérique. Dans le même temps, ils sapent la confiance, et font naître chez les États non dotés de l'arme nucléaire, un besoin accru de garanties de sécurité positives et négatives contre le recours ou la menace de recours à l'arme nucléaire.
- 11- ~ poursuit des efforts pour un désarmement général et complet demeure plus que jamais d'actualité. Nous appuyons le processus en cours vis-à-vis la reprise des travaux de fond de la Conférence du Désarmement sur les quatre questions principales : le désarmement nucléaire, la négociation d'un Traité interdisant la production de matières fissiles, l'arrêt de la course aux armements dans l'espace, et les garanties de sécurité.
- 12-A cet égard, l'Algérie accorde une priorité élevée à la conclusion d'un instrument international de caractère contraignant sur les garanties de sécurité dont elle approuve la création d'un organe subsidiaire, et exhorte le Prepcom à faire une recommandation spécifique sur cette question.
- 13-Le maintien d'une interdiction internationale et universelle, juridiquement contraignante et permanente sur tous les tests d'explosion s'inscrit dans le même ordre d'idées. Aussi, l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction Complète des Essais, constitue-t-elle un élément de l'architecture inachevée du TNP et une question prioritaire qui figure au premier rang des 13 mesures du plan d'action adopté par la Conférence d'examen 2000.
- 14-La Conférence annuelle de haut niveau sur l'Article XIV de promotion de l'entrée en vigueur du NPT, et la poursuite des efforts en direction des 10 pays de l'Annexe II, pour les encourager à rejoindre les 138 États qui ont ratifié le Traité, attestant de leur volonté d'universaliser l'interdiction définitive des essais nucléaires.

Monsieur le President,

15-L'exigence de non-prolifération, indissociable du désarmement nucléaire, s'impose à tous les Etats Parties au TNP. Nous sommes attachés au rôle et à l'impartialité de l'AIEA dans la mise en œuvre des garanties, au titre de l'article III du TNP.

16-L'Algérie partage les préoccupations grandissantes en matière de non-prolifération liées au risque de voir les armes de destruction massive ou des sources radio actives tomber aux mains d'acteurs non étatiques. Cependant, force est de constater que les défis qui mettent en danger la sécurité internationale ne sont pas propres aux tendances de prolifération qui émergent aujourd'hui. La possession des armes de destruction massive par un nombre limité d'Etats, constitue une profonde préoccupation pour l'humanité toute entière.

17-Dans ce contexte, les pressions exercées sur les Etats non dotés de l'arme nucléaire pour contracter de nouvelles obligations, au nom de la non-prolifération, appellent des pressions similaires sur les Etats qui en sont dotés pour la mise en œuvre progressive des mesures concrètes de désarmement convenues au niveau international au titre de le Document final de la Conférence 2000.

18- La délégation algérienne appuie le renforcement du régime de contrôle et de vérification de l'AIEA dans le cadre de l'initiative trilatérale convenue entre les Etats Unis, la Fédération de Russie et l'Agence, visant la réduction du niveau des matières nucléaires à usage militaire, ainsi que le placement des matières fissiles non utilisées à des fins militaires émanant des Etats dotés de l'arme nucléaire sous vérification de l'AIEA.

19-Par ailleurs, l'Algérie considère que toutes les questions touchant à la paix et à la sécurité internationales doivent être réglées par la voie du dialogue et de la coopération, dans le cadre de la légalité internationale. A cet égard, elle appuie tous les efforts entrepris dans le cadre des Pourparlers des Six pour le règlement du cas de la République Populaire Démocratique de Corée. De même qu'elle exhorte les 5+1 à

conjuguer leurs bonnes volontés afin de parvenir à une solution durable sur le programme nucléaire iranien.

20- Par ailleurs, l'innovation dans le contexte de la globalisation conduit à la sophistication des industries et des technologies dans de nombreux pays développés, ce qui rend difficile l'acquisition de certains équipements nucléaires qui tombent dans la catégorie de « technologie à double usage ». Cette évolution érode le droit inaliénable des États au titre de l'Article IV du Traité à l'accès au potentiel nucléaire, à des fins pacifiques, sans discrimination, en conformité avec les articles I et II du TNP. L'Algérie réaffirme son attachement à ces principes qui constituent, la sûreté et la sécurité, le cadre approprié pour le développement de l'énergie nucléaire.

21- Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme multilatéral d'approvisionnement en combustible nucléaire, envisagée dans le cadre de la non-prolifération, risque de déséquilibrer les droits et obligations des États Parties découlant des instruments en vigueur. La crainte existe quant à une érosion du droit à développer la recherche, la production, et l'utilisation de l'énergie nucléaire, à des fins pacifiques, sans discrimination comme le stipule l'Article IV du TNP. Aussi, un examen approfondi des implications au plan politique, juridique, technique et financier sur les approches multilatérales, s'impose-t-il.

22- Naturellement, une utilisation sûre de l'énergie nucléaire, à des fins pacifiques, exige le respect des normes de sûreté et de sécurité édictées par l'AIEA conformément à son Statut. À cet égard, l'Algérie appuie les activités de l'Agence destinées à développer et à renforcer les capacités, permettant de fournir des assurances sur le respect des engagements pris au titre du désarmement.

23- Les capacités techniques et financières de l'AIEA pour la promotion des applications énergétiques et non énergétiques, comme vecteur de diffusion des connaissances scientifiques, méritent d'être renforcées, en particulier, dans le contexte du regain d'intérêt pour le développement de l'électronucléaire, la satisfaction des besoins énergétiques et socioéconomiques, ainsi que la préservation des ressources naturelles.

24- A cet egard, nOU5 encourageons l'AIEA a apporter sa contribution au plan d'action de la Conference Africaine de haut niveau tenue, a Alger, les 9-10 janvier 2007, sur le theme « Energie nucleaire : contribution a la paix et au developpement durable ». Ces recommandations qui s'inscrivent dans le cadre du NEP AD et des Objectifs de Developpement du Millenaire, mettent l'accent sur une acquisition glob ale des connaissances scientifiques, comme levier important pour la mise en valeur du secteur agricole et des ressources en eau, l'amelioration des services de sante, et la production d'electricite.

Monsieur le President,

25- Convaincue de l'importance des arrangements regionaux pour le maintien de la paix et de la securite au niveau regional et global, reconnue par l'Article 52 de la Charte des Nations Unieset l'Article VII du TNP, l'Algerie a ete l'un des premiers Etats qui a ratifie le Traite de Pelindaba, erigeant le Continent a&icain en Zone exempte d'armes nucleaires. Mon pays poursuit ses efforts en direction des Etats A&icains qui ne l'ont pas encore fait, pour hater l'entree en vigueur de ce Traite.

26-L'Algerie a egalement pris une part active dans la resolution adoptee par la Conference d'examen 1995 sur le role crucial de la non-proliferation et du desarmement au Moyen Orient, region sujette a des tensions qui contrarient les initiatives de paix. Dans le but d'ameliorer la securite dans cette partie tounnentee de notre planete, la mise en place d'un mecanisme regional de controle et l'etablissement d'une zone exempte d'armes nucleaires, s'imposent.

27 - Des efforts doivent encore etre deployes pour assurer l'universalite du TNP et des instruments de garanties et de verification de l'AIEA, afin d'amener !! 1.....~ ~, Israel, qui a reconnu posseder l' anne nucleaire, a adherer a ces instruments, sans delais.

28- Dans le cadre du processus preparatoire, la presentation d'un rapport sur l'application de l' Article VII , et

·  
·  
sur la resolution de 1995 sur le Moyen Orient, pennettront de mesurer les progres  
accomplis, comme demande par la Conference d'examen 1995 et 2000.

Monsieur le President,

29- Le succes de cette 1<sup>re</sup> session dependra grandement, d'abord, du role constructif  
et de la cooperation des Etats dotes de l'anne nucleaire, et aussi, des Etats non dotes de  
l'anne nucleaire, en somme, de notre volonte commune d'aboutir a un resultat equilibre~  
orienté vers l'action, pour le renforcement de l'efficacite du processus d'examen, et le  
raffermissement de l'autorite du Traite.

30-Nous encourageom~ le Prepcom a fonnuler des recommandations pour la Conference  
d'examen 2010, en identifiant les domaines et les moyens devant permettre de progresser  
dans le renforcement de l'application du Traite et la realisation de son universalite. La  
delegation algerienne tient a vous assurer de sa cooperation.

Je vous remercie.

*I*.

